



Entretien avec Audrey Lasserre et Anne Simon

(*Nomadismes des romancières contemporaines de langue française*¹,
Audrey Lasserre et Anne Simon (éds.), Paris, Presses Sorbonne nouvelle, 2008,
220 p., ISBN 978-2-87854-429-9)

par Alessandra Grossi

Après avoir été allocataire de recherche et ATER à l'université Paris 3 – Sorbonne Nouvelle puis directrice de l'Institut Supérieur de Formation au Journalisme, Audrey LASSERRE enseigne dans plusieurs programmes d'universités américaines à Paris tout en achevant un doctorat d'histoire littéraire sur les *féminismes littéraires* des années 70 (sous la direction de Marc Dambre). Dans cette perspective, en supplément du volume *Nomadismes des romancières contemporaines*, elle a publié une dizaine d'articles dédiés à la période des années 70 à nos jours, dont "La Disparition : enquête sur la 'féminisation' des termes auteur et écrivain" (in *Mot juste*, PSN, 2007) et "Mon corps est à toi : écriture (s) du corps dans les romans de femmes de la fin du XX^e siècle" (in *Émancipation sexuelle ou contrainte des corps*, G. Sellier et É. Viennot dir., L'Harmattan, 2006). Elle est également membre du projet "La littérature contemporaine à l'Université" (CERACC, Paris 3 / CNRS).

Anne SIMON est ancienne élève de l'École normale supérieure et chargée de recherche au CNRS. Responsable du projet international *Animalittérature* et du séminaire *Mots/Animaux*, elle interroge les rapports littérature/sciences humaines sur des sujets tels que le vivant, le corps, l'animalité. Elle est l'auteure de *A leur corps défendant : les femmes à l'épreuve du nouvel ordre moral* (avec C. Détrez, Seuil, 2006), de *Proust ou le réel retrouvé* (rééd. Champion, 2010) et de nombreux articles. Elle a coédité *Romain Gary écrivain-diplomate* (adpf, 2003), *Merleau-Ponty et le Littéraire* (PENS, 1997), et, en ligne, *Projections : des organes hors du corps* (2007), *Le Discours des organes* (2006), *Voyages intérieurs* (2005).

¹ On peut trouver le compte rendu de *Nomadismes des romancières contemporaines* dans la section *Recommandés*.



A. Grossi : *D'après la lecture du volume "Nomadismes des romancières", on s'aperçoit que le nomadisme qui caractérise l'écriture féminine francophone contemporaine est un phénomène complexe et articulé, voire hétérogène.*

Est-il alors possible, à votre avis, de trouver une idée-force commune à toutes les voix qui ont contribué à votre étude?

A. Lasserre : Il faut d'abord préciser ce que l'on entend par "écriture féminine". Notre objectif, comme celui des écrivaines et universitaires que nous avons réuni-e-s autour de la question des *Nomadismes*, était de considérer les productions romanesques de femmes dans leur diversité, et non dans une communauté "féminine" imposée ou fantasmée, tout en tenant compte de la construction dont cette catégorie sociale (la femme, le féminin) fait l'objet. Il n'existe d'écriture féminine qu'élaborée pour répondre à un projet particulier d'écriture : ce fut le cas, par exemple, de certains textes dans les années soixante-dix en France. À ce titre, et parce qu'à une autre époque correspondent d'autres enjeux, il s'agissait pour nous d'analyser comment les nomadismes (le pluriel est ici essentiel) travaillent les œuvres de nos contemporaines. La réduction des textes littéraires de femmes, à des textes dits "féminins", et particulièrement dans le cas du genre romanesque, a connu une longue fortune critique dont les romancières héritent encore aujourd'hui et avec laquelle elles doivent composer. S'il existe bien un point commun entre l'ensemble des contributions du volume, celui-ci prend corps dans la volonté de sortir de la catégorie "féminine" justement, de la travailler, d'être en constant déplacement par rapport à cette définition préalable de ce qu'une femme, "en tant que femme", voudrait ou pourrait prétendument écrire. À l'instar de la figure des nomades, les écrivaines contemporaines fondent leur travail littéraire sur la recherche d'un lieu littéraire inédit mais sont également confrontées à des conditions de productions sociales, politiques, économiques, "arides", pour reprendre les mots de Gilles Deleuze et Félix Guattari, qui les conduisent à "inventer le nomadisme comme réponse à ce défi".

A. Simon : Oui, tout à fait : l'écriture dite féminine est un phénomène culturel et social diversifié selon les époques et les espaces, pas une donnée biologique – le mythe d'une écriture "humorale" des femmes a fait long feu, et a eu ses raisons d'être *historiques* dans les années soixante-dix. Notre choix de regrouper des articles, d'hommes et de femmes, sur des écrivaines consistait à prendre en compte le fait que les questions de production et d'édition ne se posent pas, socialement, exactement dans les mêmes termes pour elles que pour les hommes. Nous espérons ne pas avoir de ce fait réduit leur diversité et leur hétérogénéité. Pour en revenir au nomadisme, celui-ci peut, au sens strict, se définir comme une transhumance spatiale régulière et vitale : il s'agit, pour un groupe humain accompagné souvent d'animaux, de changer de lieu, à une saison précise, pour partir en quête de nourriture et effectuer des échanges commerciaux. Le nomadisme implique de fait un aller et un retour sur des voies souvent séculairement empruntées, qui peuvent cependant varier selon les aléas de la politique et du climat. Si la notion se retrouve dans un certain nombre d'articles, nous avons cependant choisi de l'élargir pour rendre compte des multiples déplacements, qu'ils soient territoriaux, corporels, sociaux, éditoriaux et symboliques, que les romancières contemporaines subissent, ou initient.



Des thématiques apparentées, qui font parfois éclater la notion, ont dès lors été abordées : exils, transferts, déports, exclusions, déracinements, rapport au foyer ou à la terre-mère sont ainsi venus enrichir le questionnement initial. L'idée-force qui relie l'ensemble des réflexions est dès lors celui du *déplacement* – et notamment du déplacement des questionnements concernant le "féminin". Il nous importait en particulier de mettre en relief la violence de certains dépaysements, parfois très concrets : la déterritorialisation n'est pas qu'une notion philosophique, elle peut aussi concerner des corps individuels, obligés de sortir de leur terrain d'origine (géographique, sexuel ou social), pour survivre et s'exprimer. On aboutit dès lors, dans chaque article, à une géo-graphie, une écriture chaque fois singulière du territoire intime et/ou politique. Il ne faudrait cependant pas croire que la thématique du déracinement est obligatoirement réactive, négative ou dramatique : Pierrette Fleutiaux, Régine Detambel, Vénus Khoury-Ghata et bien d'autres le suggèrent, il y a aussi une joie de l'envol comme à l'inverse une fascination du retour, bref une énergie dans la constitution de soi qui passe précisément par le rapport aux amarres originelles, qu'elles soient larguées ou refixées. Ce souffle libérateur se sent dans de nombreux articles rendant compte de pratiques romanesques extrêmement révolutionnaires quant aux assignations culturelles traditionnelles.

A. Grossi : *Les femmes écrivains qui parlent et dont on parle dans votre étude constituent un ensemble composite, comme on vient de dire – à chacune sa manière d'être nomade à l'intérieur de son œuvre – mais aussi homogène – elles sont toutes des femmes, justement. Vous dites dans l'introduction au volume que la prise en compte exclusive de romancières ne dérive pas de la volonté de les rassembler dans un "genre" féminin, mais que le choix est dicté par des considérations d'ordre politico-sociales. Or, selon vous, y a-t-il d'autres groupes sociaux qui, comme les femmes, sont engagés dans un nomadisme similaire, pour des raisons semblables ou bien différentes?*

A. Simon : Tous les individus et groupes humains qui sont marginalisés, exclus ou mis à côté de la vie publique et des responsabilités politico-sociales pour des raisons ne tenant pas à leurs compétences mais à leur culture, leur ethnie ou leur pays d'origine, pourraient relever d'analyses du type de celles qui ont été menées. Les statistiques, dans le domaine français, qui rendent compte de la difficulté, pour certaines classes sociales ou groupes humains (qu'ils soient immigrés en France depuis parfois trois générations ou enfants d'ouvriers absents des concours d'entrées aux grandes écoles), à accéder aux études longues, à des postes à responsabilité ou "visibles", voire tout simplement à un emploi décent, sont tragiquement éloquentes. La particularité du groupe "femmes" reste cependant qu'il constitue à lui seul la moitié d'une population, et que le handicap du genre, triplement millénaire, peut venir se surajouter à ceux que nous venons de mentionner. Là encore, la vitalité et l'engagement des romancières qui utilisent aujourd'hui la langue française comme vecteur d'avancée politique ou symbolique – parfois de façon implicite, par le simple fait de désirer être éditées –, sont extrêmement prometteurs.



A. Lasserre : En effet, concernant l'espace littéraire, il me semble que tout créateur ou créatrice qui se voit apparenté-e (ou s'identifie) à un groupe défini comme tel socialement, et donc soumis à l'étiquetage d'une catégorie le plus souvent placée en subordonnée dans la relation hiérarchique, intégrera dans son travail, à un moment ou un autre, cette problématique. Cela peut jouer pour "les étrangers", "les homosexuels", "les provinciaux", "les prolétaires", "les banlieusards", etc. Ces classifications ne sont d'ailleurs pas exclusives les unes des autres et peuvent s'additionner, comme j'en donnerai un exemple plus loin. Rappelons qu'étymologiquement, la catégorie est une "accusation" et que littérairement, la production d'un ou une écrivain-e est nécessairement singulière et unique, en un mot, irréductible. Du point de vue critique, la catégorie sociale a longtemps servi sans aucun recul (voire est encore utilisée) pour penser les œuvres ou pour éviter de les penser... Les écrivain-e-s réuni-e-s sous ces bannières commodes pour la critique se voyaient donc relayé-e-s aux marges du littéraire, si ce n'est défini comme un exogroupe littéraire. Certaines histoires littéraires françaises, jusque dans les années soixante, concevaient ainsi sans problème, par exemple, de traiter les œuvres dites "féminines" (c'est-à-dire de femmes) ou celles des "étrangers de langue française" en annexe ou dans des sous-chapitres séparés. Procéder ainsi par ségrégation revenait à établir des hiérarchies dans le littéraire mais également à indiquer implicitement une norme littéraire nationale quant à l'origine ou la perception sociale des écrivain-e-s. Pour le dire autrement, certains hommes produisaient de la littérature que l'on pouvait penser à l'aide de catégories littéraires, mais les femmes publiaient de la littérature "féminine", les "étrangers de langue française", fussent-ils résidents ou naturalisés, voire tout simplement publiés dans une maison d'édition française (ce qui constitue à mon sens une "identité" littéraire), signaient de la littérature "étrangère de langue française". Ces littératures, bien différentes de *la* littérature, étaient pensées en fonction d'une catégorie sociale (et non littéraire) et surtout définies comme quelque chose d'autre, d'à part, et souvent de piètre qualité justement. À l'orée du xx^e siècle, un texte comme *Le Romantisme féminin* de Charles Maurras en est un exemple édifiant puisque les catégories "féminin" et "étranger" y sont convoquées de concert pour disqualifier l'entreprise littéraire de certaines poétesses du début du siècle telles Renée Vivien, Anna de Noailles, Gérard d'Houville (Marie de Heredia) et Lucie Delarue-Mardrus. Or ce texte a systématiquement servi de matrice aux histoires de la littérature publiées en France dans les années quarante, dont certaines sont encore librement accessibles aux étudiant-e-s de premier cycle sur l'étagère "Manuels d'histoire de la littérature" à la Bibliothèque Nationale de France à Paris.

A. Grossi : *Parmi les différents aspects du nomadisme que traite votre étude, la contribution de Christine Détrez met en évidence la difficulté de circulation des œuvres littéraires (dont les auteurs sont aussi bien des hommes que des femmes) entre la France et l'Algérie. La même chose arrive-t-elle avec la réalité éditoriale québécoise et belge ou cette difficulté concerne seulement l'aire méditerranéenne?*



A. Simon : Rappelons tout d'abord avec Christine Détrez que, concernant la production algérienne de langue française, les écrivaines rencontrent encore davantage de difficultés que les écrivains, ne serait-ce que pour avoir accès non pas simplement à la sphère éditoriale, mais tout simplement au temps et à l'espace de retrait nécessaires à l'écriture – la problématique de la "chambre à soi" est une réalité encore trop patente, comme l'attestent les témoignages recueillis par la sociologue. Quant à répondre précisément à votre question, cela ne sera possible que lorsqu'aura été menée une enquête de terrain analogue à celle qui a été pratiquée pour l'Algérie.

A. Lasserre : Sans être spécialiste de ces transferts, je songe, pour le Québec, à une enquête différente menée par Elsa Pépin auprès de maisons d'édition, d'auteurs et d'autrices. Consacrée aux relations éditoriales du Québec avec la France et l'étranger, celle-ci est parue tout récemment dans *Le Libraire* (avril-mai 2009), bimestriel des librairies indépendantes du Québec. On y trouve certains éléments de réponse sur l'existence de ces échanges mais également sur les difficultés rencontrées par les québécois-es. Apparaissent primordiales par exemple les politiques de coédition (Actes sud-Léméac, Boréal-Le Seuil, etc.) et l'existence de "passeurs" de littérature, de "têtes chercheuses". Par ailleurs, le renouvellement générationnel dans les maisons d'édition semble avoir une répercussion directe sur les politiques éditoriales : les nouveaux et nouvelles venu-e-s privilégieraient des catalogues internationaux à des collections de littérature "étrangère". Certain-e-s disent d'ailleurs avec humour qu'être cosmopolite est beaucoup plus à la mode qu'être québécois-e ou français-e. La question de la langue fait également débat : Pascal Assathiany, directeur littéraire chez Boréal, n'est pas le seul à insister sur la proximité linguistique (et non pas l'identité justement) qui s'avère finalement problématique car, selon lui, les textes québécois gagneraient à être "adaptés" au lectorat français, c'est-à-dire à bénéficier du même traitement que des textes de langue étrangère. Quoiqu'il en soit, l'ensemble des contributions québécoises et françaises à ce numéro montrent le rapport ambigu entre le Québec et la France ainsi que le changement qui s'est opéré depuis une trentaine d'année : certes publier en France reste intéressant pour un auteur ou une autrice québécois-e mais le lien très fort qui unissait auparavant les deux entités s'est distendu. Enfin, la France aurait perdu sa suprématie et son monopole, supplantée par ceux des anglo-saxons.

A. Grossi : *Mis à part sa spécificité, le nomadisme des femmes n'est-il pas apparenté à la condition (bien que symbolique) de l'écrivain en général, et surtout contemporain?*

A. Lasserre : Tout à fait, et il ne s'agit pas seulement d'une condition symbolique ici. Le nomadisme, défini comme une migration constante dans le but de se procurer les moyens d'une (meilleure) subsistance, est un des enjeux mondiaux fondamentaux de la fin du xx^e siècle et du xxi^e siècle. Pour n'évoquer que la condition littéraire des écrivain-e-s "français", nombre d'entre eux ou d'entre elles ont été ou sont des migrant-e-s, voire des nomades : Eugène Ionesco, Marguerite Yourcenar, Samuel Beckett, Marguerite Duras, Hélène Cixous, Andrée Chédid, Milan Kundera, Jorge Semprun, Assia Djebar, Agota Kristof, Lorand Gaspar, etc. De façon générale, la vie d'un-e écrivain-e



contemporain-e est rythmée par le nomadisme que lui procure sa condition littéraire : lectures, conférences, salons, signatures, entretiens presse, résidence d'écrivain-e-s, rencontre avec des maisons d'éditions étrangères pour traduction, etc. Il y a là matière et défi pour nos histoires de la littérature "nationales". *Global French*, un ouvrage à paraître l'année prochaine sous la direction de Susan Suleiman (Harvard) s'est justement proposé de relever ce défi.

A. Simon : Oui, deux aspects, l'un négatif, l'autre positif, font que l'écriture contemporaine a très souvent affaire avec le déplacement, qu'il soit de l'ordre de la survie ou de la refonte personnelle de l'identité. La mondialisation et ses ravages a provoqué le besoin, chez de nombreux écrivains, de témoigner, ou tout simplement de réinventer des espaces originaires bouleversés. Mais "l'usage du monde", pour reprendre l'expression de Nicolas Bouvier, qui représente une façon totalement différente d'arpenter l'espace – une façon qui a à voir avec la mesure corporelle humaine, avec une marche en phase avec son environnement et avec des "autres" qui sont toujours des proches plus que des étrangers –, engendre aussi des écritures nomades sereines et enthousiastes, où le mythe s'imbrique inextricablement avec le réel (qu'on pense par exemple à l'œuvre de Jacques Lacarrière).

A. Grossi : *Dans l'introduction au volume on lit que "le nomade a un but". Quel but sous-tend-il le nomadisme examiné dans votre étude ? Peut-on dire qu'il est celui de la quête de l'identité ?*

A. Simon : Quête de l'identité, peut-être, quête d'identités multiples et choisies, certainement, mais pas toujours et pas systématiquement. Les femmes, comme les hommes, écrivent aussi pour le plaisir intense de se développer dans des directions qu'elles/ils ne prévoient pas avant que l'œuvre se construise. D'autre part, l'écrivain-nomade cherche parfois à atteindre non pas une identité – la société occidentale contemporaine nous en impose assez ! –, qu'à rendre compte des heurs et malheurs du déracinement et de ce qu'on pourrait appeler la flottaison : certaines écrivaines, comme Zahia Rahmani, Vénus Khoury-Ghata, Annie Ernaux, Pierrette Fleutiaux, Assia Djebar, Andrée Chédid, Leslie Kaplan ou Nancy Huston, cherchent moins « une » identité (harki, franco-libanaise, femme gelée ou libérée...) qu'à échapper à tout enfermement dans des catégories pré-établies. User de genres multiples (narrateur masculin, hermaphrodite ou indéterminé) comme voix narratives ne relève pas moins de l'expression et de l'expansion de soi qu'un roman qui traitera directement de la condition féminine.

A. Lasserre : Pour prolonger ce que vient de dire Anne Simon, j'insisterai sur le fait que pour tout-e écrivain-e, à l'exception de certains projets littéraires qui peuvent être liés à l'identité, le seul but du nomadisme littéraire est la littérature elle-même dans ses multiples acceptions et, bien évidemment, les valeurs (esthétiques, politiques, sociales, etc.) que chaque créatrice ou créateur lui accorde. Par ailleurs, dans le cas précis du genre romanesque, amalgamer le nomadisme littéraire (générique, thématique, etc.) à



une recherche d'identité systématique, qu'elle soit communautaire ou individuelle, reviendrait à ignorer le pacte de lecture fictionnel, qui est à l'origine de cette démarche justement. Et là, on retombe sur cette longue tradition critique que j'évoquais tout à l'heure et qui consiste à supposer que lorsqu'une femme prend la plume (ou le clavier), c'est nécessairement pour nous parler d'elle, pour nous parler des femmes ou du féminin. Certes, ce peut être le cas et d'ailleurs faire œuvre, mais ni plus, ni moins qu'un homme qui écrit. Il faut sortir de toute urgence de ce type de discours et bien comprendre que les femmes peuvent *tout* écrire, y compris l'altérité et l'universel.

A. Grossi : *Toujours dans l'introduction on observe que "[le nomadisme est] un cheminement raisonné", en suggérant l'idée qu'il peut être un choix précis de la part de l'individu, presque une attitude philosophique. Est-ce correct ?*

A. Simon : Lorsque certaines écrivaines se sentent, dans leur vie quotidienne et/ou symbolique, obligées de correspondre à des représentations éculées, et qu'elles décident d'en passer par l'expression publique pour les faire éclater, il est certain que le nomadisme devient une attitude philosophique : l'objectif est de dissoudre les points de départ et d'arrivée des fonctionnements mentaux traditionnels. Il s'agit alors moins d'être nomade soit même que de montrer à quel point les points d'ancrage théoriques et culturels de la société d'origine (ou de réception éditoriale) concernant le rapport au féminin sont bien plus relatifs qu'ils n'en ont l'air, alors même qu'ils semblent tellement évidents qu'ils en paraissent "naturels" et fondés biologiquement : la posture scripturale consiste dès lors à faire bouger les représentations, voire à en proposer d'autres. Montrer que les grilles catégorielles d'une société sont des constructions sociales et culturelles permet d'opérer des déplacements symboliques qui ont un impact, certes parfois retardé, parfois difficile, sur le corps social dans son ensemble – en témoigne l'explosion éditoriale des années soixante-dix, où les femmes ont, par l'écriture, pu faire progresser la société dans son ensemble.

A. Lasserre : Pour reprendre la célèbre formule de Simone de Beauvoir, en la détournant quelque peu, je répondrai qu'en territoire littéraire, on ne naît pas nomade, on le devient. Ce choix, comme tout choix, est à l'interface d'une pensée et du monde qui l'inspire ou la contraint. Mais je n'irai pas jusqu'à conclure que cette pensée relève nécessairement ou exclusivement d'une attitude philosophique même si le lien entre nomadisme et philosophie a été puissamment tissé par Gilles Deleuze et Félix Guattari dans *Capitalisme et Schizophrénie* (je pense en particulier au "Traité de Nomadologie" du tome 2). Car justement, l'ouvrage en question relève tout autant de la philosophie que du politique, de l'épistémologie ou de la psychanalyse. Michel Foucault dans la préface américaine qu'il a donnée à cet ensemble affirmait d'ailleurs que ce serait une erreur d'y voir "une philosophie", préférant pour sa part y lire un livre d'éthique, une "introduction à la vie non fasciste". Encore une fois, le seul dessein du nomadisme littéraire me semble la littérature elle-même dans les multiples acceptions que peut lui conférer un projet littéraire en constante redéfinition mais également que peut lui attribuer la somme des lectures singulières. Depuis Eco, nous savons que l'œuvre est ouverte.



A. Grossi : *Dans la section titrée “Women’s Land” la référence à un nomadisme choisi, qui suggère l’opposition avec un nomadisme subi, rappelle de quelque façon la différence entre voyage et exil. De quelle manière le concept de nomadisme se situe par rapport à ces deux dernières réalités?*

A. Lasserre : Justement, le nomadisme ne peut être subi, contrairement à l’exil notamment. Les nomades ont un but et leur cheminement est réfléchi, raisonné. Ici intervient le choix volontaire et délibéré d’aller vers un ailleurs, certes potentiellement périlleux, mais également envisagé comme préférable et bénéfique. L’horizon d’attente des nomades est ce futur déjà présent qu’évoque Augustin dans *Les Confessions*, l’exil renvoie au contraire sans cesse au passé. Les nomades ne connaissent ni regrets, ni nostalgie. Face au voyage qui peut être simplement ludique ou à l’exil contraint, nous souhaitons spécifiquement interroger les déplacements volontairement opérés par les romancières contemporaines de langue française en fonction de leurs projets littéraires. Le nomadisme a, conceptuellement, répondu à ce désir critique tant les contributions réunies dans le volume s’inscrivent dans la logique du choix, du projet ou de la stratégie littéraire, à travers les déplacements qui s’y font jour.

A. Simon : Le nomadisme, c’est avant tout une série d’allers et de retours, c’est-à-dire d’une certaine manière le contraire même de l’exil, dont le préfixe “ex” évoque une sortie définitive : l’exil est forcé, c’est une violence, alors que le nomadisme, pour être nécessaire, s’inscrit dans une temporalisation culturelle sur le long terme essentielle à la pérennité du groupe et à l’intégration de l’individu dans ce dernier. Quant au voyage, là encore des différences sont à mettre en place : le nomadisme relève de la survie du groupe (y compris culturelle : les frontières imposées sont devenues la plaie des peuples nomades), et d’itinéraires réguliers. Le voyage au contraire, dans sa définition la plus noble qui n’est malheureusement que rarement l’objet des “voyagistes” et jamais celle des “touristes”, est un parcours qui n’est pas un arpentage, mais une progression indéterminée, non régulée, où la voie n’existe pas à l’avance, où la voie d’ailleurs est parfois moins territoriale que de l’ordre de la rencontre.

A. Grossi : *Enfin, le nomadisme des romancières, c’est-à-dire “la volonté de décentrement des questionnements et des enjeux traditionnels”, a-t-il un impact social ? Si oui, lequel ?*

A. Lasserre : J’en suis, à vrai dire, convaincue. Toute production littéraire, fictionnelle ou non, qu’elle soit le fait d’un homme, d’une femme, ou d’un collectif, possède un potentiel subversif. Si l’on se positionne aux environs de l’œuvre romanesque, les écrivaines sont véritablement exemplaires (*exemplum* et *exemplar*), pour la génération qui leur est contemporaine, comme elles le seront, je le souhaite, pour la postérité. Exemplaires (*exemplum*), parce qu’elles sont autant d’exemples de pratique de l’écriture par des femmes. Or leurs romans, leurs discours, leurs projets, leurs scénarii auctoriaux sont aussi nombreux que différents les uns des autres. Exemplaires (*exemplar*) également sont les romancières par leur parcours et la qualité de leurs textes.



Longtemps, l'argument qui a servi pour écarter les femmes de la littérature ou les en dissuader a été cette – prétendue – absence d'exemplarité. Les romancières contemporaines, par leur exigence littéraire, nous montrent que cette époque est, espérons-le, révolue. Quant aux diégèses romanesques, elles peuvent également, lorsqu'elles présentent des fonctionnements, des rapports sociaux de sexes, des personnages autres que ceux que véhicule l'imaginaire collectif, quand elles se font féministes (que le texte soit celui d'une femme ou d'un homme), nourrir les imaginaires singuliers et de fait *informer*, à leur manière, le réel. Le langage, enfin, porte à lui seul une révolution en germe, dont les possibles me semblent infinis.

A. Simon : D'ailleurs, nous parlerions plutôt d'impacts au pluriel. Dans notre société (mais elle n'est pas la seule, et rares sont les sociétés encore vivantes qui placent en leur cœur l'ouverture à l'altérité et à l'inédit), les questions et les définitions sont posées de telle sorte que seuls certains types de réponses peuvent convenir. Il convient dès lors moins de proposer des réponses diversifiées, que de faire éclater les cadres des grilles culturelles et politiques pour que de nouveaux questionnements deviennent légitimes. Pour donner quelques exemples de l'efficacité du déplacement dit symbolique sur le corps social réel, prenons la question de l'opposition entre privé et public, intime et politique. Il nous semble que l'écriture prise en charge par des femmes met au jour les transversales entre les deux termes de l'alternative. L'avortement et l'accouchement peuvent sembler des faits ou des décisions d'ordre strictement privé, et concernent en tout cas de façon évidente la part la plus intime du corps féminin. Pourtant, les écrivaines qui, depuis une quinzaine d'années, se sont emparées de ces réalités pour les transformer en *topoi* littéraires, en thèmes récurrents de leurs œuvres, mettent au jour tout ce qui en eux relève du public et du politique². Quand des romancières mettent en scène des avortements détaillés et traumatisants, traumatisants non pas à cause de la décision prise, mais à cause de la violence du corps médical qui s'exerce alors (le passage de l'embryon dans les toilettes et les égouts est devenu un élément-clé du *topos*), elles sont, qu'elles le veuillent ou non, dans l'ordre du politique ; d'ailleurs, le simple fait de rendre public un acte réputé relever du privé est déjà dérangeant. De même, en refusant d'inscrire l'accouchement dans l'ordre du sacré ou tout simplement du "lyrisme des entrailles", pour reprendre une expression d'Annie Ernaux dans *La Femme gelée*, certaines écrivaines déconstruisent des représentations obligées ("le plus beau métier" des grandes actrices et des chanteuses de talent, dans les magazines féminins, c'est encore celui de mère...) et donc permettent à des femmes qui n'ont pas accès à l'écriture, ou qui ne désirent pas écrire, d'être légitimées dans leur vécu réel. Sur un autre plan, quand une romancière comme Anne Garréta écrit tout un livre, *Sphynx*, sans que le lecteur ou la lectrice puisse découvrir si la voix qui dit "je" est celle d'un narrateur ou d'une narratrice, l'écrivaine remet en cause directement les assignations de genre et de sexe. Croire que le symbolique, que le romanesque, que l'écriture n'ont pas un impact direct sur les réalités sociales, c'est oublier que les réalités sociales sont aussi toujours

² Sur ce sujet, voir Christine Détrez et Anne Simon, *A leur corps défendant : les femmes à l'épreuve du nouvel ordre moral*, Paris, Seuil, 2006.



des représentations culturelles et des réponses à des prises de position idéologiques d'autant plus pernicieuses qu'elles sont insidieuses et implicites – des représentations qui font qu'il est plus difficile pour une brune de cinquante-cinq ans ou un jeune homme à la peau métissée, de présenter le journal de 20h00, y compris et surtout sur les chaînes étatiques. Le nomadisme littéraire, ce sont aussi ces allers-retours avec la société dans son ensemble, y compris celle qui ne semble pas "concernée" par la littérature.

Alessandra Grossi est docteur de recherche en littérature française à l'Università degli Studi de Milan, où elle a discuté une thèse sur l'exil sous le règne de Louis XIV (« L'esilio sotto il regno di Luigi XIV (1660-1678) : tra realtà ed espressione letteraria »), sous la direction de Mme Jole Morgante.

Sur ce thème de l'exil elle a déjà publié :

- « Saint-Evremond e la retraite », *Confronto Letterario*, 47, 2007, pp. 29-41.

En tant que « cultrice della materia », elle collabore aux activités de la chaire de « Cultura francese » du Cours en Médiation linguistique et culturelle de la faculté de Lettres et Philosophie de l'Università degli Studi de Milan.

Dans ce cadre, Grossi a participé à la rédaction de deux volumes :

- *La Nation. Identités entre mémoire et représentations*, sous la direction de J. Morgante, Milano, Cuem, 2007 ;

- *Passions françaises. Passions des Français*, sous la direction de J. Morgante, Milano, Cuem, 2008.

alessandra.grossi@unimi.it